

Zeitschrift: Bulletin d'apiculture de la Suisse romande : revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 1 (1879)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abonnements :

Partant du mois de Janvier.
Suisse . fr. 4.— par an.
Étranger » 4.50 » »

**Annonces :**

Payables d'avance.
20 centimes la ligne
ou son espace.

BULLETIN D'APICULTURE

POUR LA SUISSE ROMANDE

Par suite d'arrangements pris avec la Société Romande d'apiculture, ses membres recevront le Bulletin sans avoir d'abonnement à payer. Les personnes disposées à faire partie de la Société peuvent s'adresser à la rédaction qui transmettra les demandes.

Pour tout ce qui concerne la rédaction, les annonces et l'envoi du journal, écrire à l'éditeur M. ED. BERTRAND, au Chalet, près Nyon, Vaud. Toute communication devra être signée et affranchie.

SOMMAIRE. CAUSERIE. — *Ruches en paille*, J. Jeker. — *M. Newman et sa ruche Langstroth*. — CORRESPONDANCE. C. de Ribeaucourt. — *La loi protège nos abeilles*. — REVUE DE L'ÉTRANGER. *Dyssenterie et hivernage*, G.-M. Doolittle. — VARIÉTÉS.

CAUSERIE

A l'occasion de la fin de l'année, nous nous permettons de prier ceux de nos abonnés de l'étranger qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement de vouloir bien le faire.

Quant aux abonnements de Suisse, nous en prendrons, sauf avis contraire, le montant en remboursement avec le numéro de janvier.

Les sociétaires qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation de 1879-80 sont invités à le faire sans retard.

Voici une petite communication retardée :

E. A., à L. 10 novembre. — J'ai eu 5 essaims, dont 2 secondaires; une ruche en paille m'a donné une petite capote et 2 essaims, dont le premier a fait largement ses provisions. Les 4 autres essaims ont reçu chacun en moyenne 5 litres de sirop épais donné en septembre et octobre et tout est maintenant operculé. J'ai maintenant 10 colonies bien peuplées (1 Layens, 1 Ribeaucourt, 1 Burki, 1 Valaisanne et 5 en paille).

Apiculteur tout à fait novice, je dois les bons résultats(?) que j'ai obtenus jusqu'à présent aux excellentes directions de votre indispensable bulletin et aux instructions pratiques de notre bon collègue, M. F. Dumoulin.

Puisque notre collègue se dit novice, nous nous permettons de lui donner le conseil de faire choix d'un modèle de ruche et de s'y tenir; il ne pourra conduire un rucher rationnellement et fructueusement qu'à cette condition.

La saison est sévère ; d'après l'observatoire de Genève, la température moyenne a été, du 1 au 15 décembre, de $-6^{\circ},4$ cent. ; la moyenne normale étant de $+1^{\circ},6$, cela donne une différence de 8° ! C'est à peu près le climat de la Russie centrale et, selon le calcul des probabilités, un pareil froid ne peut guère se produire chez nous qu'une fois dans un siècle ; si cette moyenne de $-6^{\circ},4$ se continuait jusqu'à la fin du mois, il nous serait donné, triste consolation, d'assister à un phénomène qui n'a chance de se présenter qu'une fois en trois siècles. A Genève, le minimum observé a été de -18° cent, à Nyon, au bord du Boiron, de -19° , à Payerne de -23° , à Soleure de $-23^{\circ},7$, à Gryon de -21° .

Les ruches en bois non doublées risquent de souffrir, mais celles en paille et les nouveaux modèles, à doubles cloisons de bois rembourrées de paille, supporteront l'épreuve, il faut l'espérer, ainsi que les ruches en pavillon.

Le 21 courant, à Gryon, un beau soleil a permis aux abeilles de sortir et sur un rucher de 21 colonies, 20 ont fait une belle sortie, nous écrit-on. La 21^e, un petit essaim de la fin d'août, qui avait été trouvé sans reine à la fin d'octobre, était sans vie au milieu de ses provisions de sucre en plaque à moitié consommées. Il eût fallu le réunir en automne à une autre colonie, tandis qu'on lui avait donné une reine qui n'aura pas été acceptée. A Nyon, le 24 courant, un rucher de 10 colonies était en vie, c'est-à-dire qu'en appliquant l'oreille contre les ruches on entendait un léger frémissement.

Du reste, ce n'est qu'au printemps, après les premières sorties, qu'on pourra juger des effets du froid ; les abeilles des colonies éprouvées ne seront plus en état de faire leur service ; usées par les efforts prolongés qu'elles auront dû faire pour réagir contre la basse température, elles mourront promptement à la peine.

Nous avons reçu de M. G. de Layens, pour le *Bulletin*, un travail fort intéressant qui paraîtra dans le numéro de janvier. Il traite de la conduite rapide d'un rucher et notre distingué collaborateur y décrit, entr'autres, un procédé nouveau pour empêcher l'essaimage, procédé qui lui a très bien réussi.

Tout en conservant pour l'année 1880 le précieux concours que le Rév^d J. Jeker veut bien nous accorder, nous ne reprendrons pas la publication du calendrier tel qu'il a paru en 1879 et en donnerons seulement un résumé très succinct. Notre collaborateur nous prépare une nouvelle série d'articles mensuels qui seront, non point la répétition, mais le complément de ceux parus en 1879.

On trouvera à la fin de ce numéro une table des matières très détaillée qui, espérons-nous, facilitera beaucoup les recherches de ceux qui jugeront notre petite publication digne d'être classée parmi les ouvrages à consulter.

Au moment de terminer notre douzième et dernière causerie de l'année, nous tenons à offrir nos sincères remerciements à tous ceux

qui nous ont aidé dans notre œuvre ; à nos collaborateurs de l'étranger et de Suisse qui nous ont apporté leur concours précieux et désintéressé et à ceux de nos collègues qui se sont activement occupés de faire connaître le *Bulletin* et d'augmenter le nombre de nos souscripteurs : les premiers ont fait la valeur du journal, les seconds ont contribué à le rendre viable. Ce n'est pas sans sacrifices pécuniaires que nous sommes parvenus à fonder cette petite publication (il n'est pas question de notre temps), et notre ambition serait qu'elle pût à l'avenir vivre de ses propres ressources, tout en prenant un peu plus d'extension. Ce ne serait pas trop du concours de tous pour atteindre ce but, car le champ de nos études est vaste et il serait à désirer que le texte pût être, au besoin, accompagné de dessins et clichés, qui, soit dit en passant, coûtent assez cher. Nous avons fait, en ce qui nous concerne, tout notre possible pour rendre le journal instructif et intéressant, et c'est à nos collègues de juger dans quelle mesure il atteint son but et mérite leur appui.

La Société romande comptait au 1^{er} janvier dernier, moins de 100 membres ; leur nombre s'élève aujourd'hui à 220, et celui des abonnés, correspondants et sociétaires réunis assure dès maintenant la marche du journal.

Toutes les communications reçues ont été publiées ; -il n'y a eu absolument d'exception que pour celles qui étaient complètement dénuées d'intérêt ou qui contenaient des personnalités pouvant engendrer des polémiques inutiles. Le *Bulletin* a donc rempli son programme de journal de tous et pour tous.

L'apiculture vient de traverser une série de mauvaises années, mais après les vaches maigres, les vaches grasses, et nous devons nous tenir prêts. Il y a dans le pays de véritables ressources à peu près inexploitées, et ce n'est qu'en apprenant et en travaillant que nous parviendrons à nous les approprier. Il en est du domaine des abeilles comme de tous ceux de l'industrie humaine. L'homme gagne son pain, son miel, voulons-nous dire, à la sueur de son front, et ceux même qui ne font de l'apiculture qu'un délassement doivent s'appliquer à en obtenir tous les résultats qu'elle comporte, quand ce ne serait que pour donner l'exemple et montrer aux incrédules les profits qu'on en peut tirer ; à l'œuvre donc, chers collègues, et puisse l'année qui vient nous être favorable !

LES RUCHES EN PAILLE

Le Calendrier, tout en traitant principalement de la conduite des ruches à rayons mobiles, a donné quelquefois des directions pour celle des ruches en paille.

Il est vrai que tant au point de vue des manipulations qu'à celui du

rendement, la ruche mobile est supérieure à celle en paille. Cependant cette dernière offre quelques particularités avantageuses qui la protègent très bien contre les attaques de certains mobilistes trop zélés. Dans les ruches en paille les abeilles hivernent ordinairement très bien, sans les précautions que le mobiliste prend, souvent en vain, pour protéger ses abeilles contre le froid de l'hiver. De plus, elles fournissent du miel au cultivateur sans exiger de lui autant de travail, de frais et de connaissances que les ruches mobiles. Le mobiliste consciencieux ne refusera donc pas dans son rucher moderne une modeste place à quelques ruches en paille, ne fût-ce que pour enseigner aux campagnards la manière de les traiter le plus avantageusement. Beaucoup de campagnards ne possèdent pas les facultés nécessaires pour bien conduire les ruches mobiles; ils y perdraient leur argent et leur patience, tandis que les ruches en paille leur fournissent au moins quelques essaims et un peu de miel presque chaque année.

Malheureusement, dans beaucoup de nos contrées, les ruches en paille ne fournissent que de petits essaims, qui périssent souvent l'hiver suivant, et peu ou point de miel. Et pourquoi cela? Parce que les ruches sont ordinairement beaucoup trop petites. Pour qu'elles puissent donner du profit, elles doivent contenir en même temps beaucoup d'abeilles, beaucoup de couvain, beaucoup de pollen et beaucoup de miel; or il arrive que les abeilles remplissent une de ces petites ruches dans l'espace de huit jours, si le temps est beau, et que n'ayant plus de place dans leur demeure, elles essaient ou font la barbe. Il est clair que les abeilles qui font la barbe ne travaillent pas: la ruche trop petite contraint l'abeille, ce modèle d'activité, à l'oisiveté! Le peu de miel qui trouve place dans la ruche auprès du couvain est consommé par celui-ci et en automne la colonie n'en a même pas assez pour bien passer l'hiver.

Le *Bulletin* nous dit page 10 que la chambre à couvain doit contenir de 80,000 à 85,000 alvéoles. Il nous faut donc des ruches jaugeant 33 à 35 litres, ayant dans œuvre à peu près 39 centimètres de diamètre sur 29 de hauteur. Au sommet de la ruche qui sera légèrement bombée et faite de cordons bien épais, il doit y avoir une ouverture de 12 à 14 centimètres de diamètre, pas moins, ouverture qu'on peut fermer avec un bouchon de bois. (1) Elle sert pour nourrir les ruches en cas de besoin et pour laisser passer *librement* les abeilles dans la calotte, qui est une petite ruche en paille, sans trou-de-vol et sans ouverture au sommet, de la contenance de 6 à 8 litres. Le trou-de-vol de la ruche en paille doit être pratiqué dans le plancher de la manière et pour les raisons indiquées au *Bulletin*, pages 206-207.

(1) Pour permettre aux abeilles d'attacher leurs rayons au sommet de la ruche sans obstruer l'ouverture du haut, on fixe solidement en dedans, contre le plafond de la ruche et à l'endroit de l'ouverture, trois minces liteaux de 20 à 25 millimètres de largeur et espacés de 35 à 36 millimètres de centre à centre. En collant contre le liteau central un morceau de rayon on donne la bonne direction aux bâtisses des abeilles.

Réd.

Très souvent les campagnards commettent la grande faute de placer les calottes beaucoup trop tard, quelquefois quand l'essaimage est déjà fini. Pour obtenir du miel, on enlève le bouchon de bois et on place les calottes sur les ruches dès le commencement de mai, soit aussitôt qu'on voit le trou-de-vol occupé par les abeilles pendant toute la nuit.

Pour attirer les abeilles dans les calottes et faciliter leur montée, on fixe au sommet intérieur un morceau de rayon qui descend jusqu'à l'ouverture de la ruche.

Les mobilistes remplacent la calotte par une caisse garnie de cadres amorcés. Par ce procédé, la récolte du miel se fait très proprement. On se procure le miel tout en conservant les rayons qu'on passe à l'extracteur.

J. JEKER.

M. NEWMAN ET SA RUCHE NEW-LANGSTROTH

L'honorable envoyé de l'Association américaine a fait, pour accomplir consciencieusement sa mission en Europe, un véritable tour de force, car, parti de Chicago dans la seconde quinzaine de juin, il y était de retour le 9 octobre, après avoir visité l'Angleterre et l'Ecosse, Paris, l'Alsace, la Suisse, l'Italie du nord au sud, Munich, Vienne, Prague, Berlin et la Belgique. Il a assisté à deux grandes expositions en Angleterre, à des assemblées d'apiculture en Ecosse, en Alsace et en Suisse, et partout il s'est mis en rapport avec les apiculteurs ou les comités des sociétés. Enfin il a passé cinq jours au congrès de Prague. Ajoutons qu'il a trouvé le temps d'assister sur mer à deux terribles collisions, qui ont mis en danger le navire qui le portait, et de faire une petite maladie en Angleterre. Le récit de son voyage a paru dans l'*American Bee Journal* d'octobre, et c'est par cette feuille (et par l'*Apicoltore* de Milan) que nous avons eu les premiers détails sur le congrès de Prague! Ce n'est qu'un mois plus tard que les journaux allemands ont commencé à parler de cette grande solennité. Décidément les Américains connaissent la valeur du temps.

Le jugement que M. Newman porte sur l'apiculture en Suisse nous est très favorable. « Bien certainement, dit-il en terminant son récit de notre réunion de Lausanne, la Suisse n'est en arrière d'aucun pays au point de vue de la culture des abeilles. » Il est bon juge et le compliment doit nous encourager à persévérer dans la voie que nous suivons et à redoubler d'efforts pour combattre la routine.

Ayant eu l'honneur d'avoir M. Newman comme hôte pendant cinq jours, j'ai eu l'occasion de m'éclairer sur bien des points des méthodes américaines que les livres ne traitent pas, et d'obtenir des renseignements dont je ferai profiter les lecteurs du *Bulletin* au fur et à mesure que l'occasion s'en présentera. Je craignais de paraître indiscret avec mes questions, mais mon hôte s'est montré aussi simple que serviable et m'a mis à mon aise pour tous les éclaircissements que je désirais.

Je dirai aujourd'hui quelques mots des modèles de ruche que nous avons passés en revue ensemble. La ruche Quinby-Dadant étant un modèle qui a fait ses preuves aux États-Unis, M. Newman la connaît et l'apprécie, et je ne m'y arrêterai pas ; mais j'étais curieux de lui soumettre la Layens, et il n'a pas hésité à la déclarer fort bien conçue pour les manipulations et l'hivernage et très pratique pour l'*obtention du miel extrait*. Toutefois, sa ruche de prédilection, celle qui tend, dit-il, à devenir la plus répandue en Amérique, est la Langstroth, nouveau modèle, dont il a présenté une réduction à Lausanne, puis à Prague. C'est bien toujours la ruche inventée par le Dzierzon américain, avec son cadre bas pour la chambre à couvain et sa hausse pour miel en rayons, mais on y a adapté quelques perfectionnements et fait quelques changements de détail. L'une des parois latérales est mobile et est maintenue par une tringle à vis, ce qui facilite la visite. Le cadre a, dans œuvre, $7\frac{3}{4}$ inches ou 197 millimètres de hauteur et $16\frac{5}{8}$ inches ou 422 millimètres de longueur. La hausse consiste en un ratelier supportant trois rangées de 6 petites boîtes (prize-boxes) destinées à contenir un rayon de miel et pesant chacune environ 2 livres, bois et miel.

Je regretterais, cependant, de voir ce modèle prendre faveur ici avant qu'on se soit duement assuré par des expériences sérieuses qu'il vaut mieux que ce que nous avons. Le cadre en est bien bas et il ne manque pas d'apiculteurs éminents, en Amérique même, qui déclarent que l'hivernage est beaucoup moins sûr avec une chambre à couvain aussi basse. Dadant et d'autres apiculteurs très connus l'ont formellement déclaré à la convention de Hamilton de mai dernier ; Doolittle, l'un des producteurs les plus heureux, emploie un cadre de 274 millimètres de haut. Le prof. Cook, auteur très apprécié, emploie et conseille un cadre de même hauteur et n'hésite pas à déclarer que le cadre de Langstroth, dont la popularité s'explique par celle de son inventeur, est trop bas pour l'hivernage en plein air. Hetherington, le plus grand propriétaire de ruches de l'Amérique du Nord, emploie le cadre Quinby qui a 270 millimètres de haut. J'en pourrais citer bien d'autres, mais tous ces noms sont peu connus en Europe ; c'est le désir d'obtenir du miel en boîtes qui a seul déterminé les Américains à faire choix d'un cadre aussi bas, ce qui n'empêche pas que les apiculteurs que j'ai cités plus haut ne réussissent parfaitement à obtenir de beaux résultats en miel en boîtes avec un cadre de 27 à 28 centimètres de haut, et j'espère bien réussir comme eux quand je ferai l'essai des boîtes l'été prochain.

En donnant l'explication de cette ruche Langstroth à la réunion de Lausanne, j'ai répété la leçon que j'avais apprise et j'ai commis une petite erreur que je tiens à rectifier ici : l'écartement des cadres n'est pas nécessairement de 38 millimètres de centre à centre, ainsi que je l'ai dit ; comme rien ne marque la place des cadres dans cette ruche, ni ne les maintient fixes, l'écartement est donné par l'apiculteur au juger

ou plutôt au toucher des doigts, et varie selon les goûts de 35 à 38 millimètres (1³/₈ inch à 1¹/₂ inch). Ch. Dadant, Quinby, L.-C. Root placent leurs cadres à 38; Newman, Cook les écartent moins.

A propos des équerres ou guides que nous mettons dans les ruches Dadant et Layens pour maintenir les cadres fixes et perpendiculaires, un assistant voyant que la ruche Newman n'en avait pas, me demanda d'un ton de reproche pourquoi j'en avais fait mettre aux deux modèles ci-dessus; je lui répondis: ôtez-les ces guides s'ils vous gênent. En effet ils ne sont pas indispensables, mais j'engage cependant mes collègues à ne pas trop se hâter de les supprimer à la Layens, surtout s'ils n'ont pas des cadres très bien dégauchis et d'équerre.

M. de Layens avait ses raisons pour mettre ces équerres, auxquelles on s'habitue parfaitement, et M. Quinby aussi (l'inventeur du cadre Dadant), pour tendre au bas de sa ruche un fil-de-fer contourné en dents remplissant le même but que les équerres.

J'ai eu cet automne en descendant des ruches de la montagne l'occasion de bénir ces agrafes et ces équerres. Je transportais sur un char à ressorts, recouvert d'un matelas, des *Layens* et des *Vaudoises*. Les unes et les autres avaient été arrangées avec un égal soin, j'avais consolidé de mon mieux les cadres et la fenêtre des *Vaudoises*, mais au déballage ces dernières avaient toutes des rayons cassés, tandis qu'aucune des *Layens* n'avait le moindre mal. Je n'avais pu empêcher complètement un mouvement de va-et-vient dans le bas des cadres des *Vaudoises*.

Ceux qui ne mettront pas de dentiers fixes à leurs ruches devront en avoir de mobiles pour le transport.

On pourra se procurer la ruche New-Langstroth chez MM. Geo. Neighbour & fils, 149, Regent Street, Londres. E. B.

CORRESPONDANCE

Arzier, le 3 décembre 1879.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le numéro de septembre de votre *Bulletin*, l'auteur de la *Causerie* relève une observation que j'ai faite dans le numéro 9 du *Journal d'agriculture de la Suisse romande*, relativement au rendement de différentes sortes de ruches; et il paraît mettre en doute la véracité du fait que j'avance lorsque je dis que *plusieurs apiculteurs ont constaté que c'est la ruche de Ribeaucourt qui leur a donné les meilleurs résultats en essaims et en miel*. Après avoir tiré de ce fait particulier, cité par moi, une conséquence générale, ce à quoi je ne m'attendais pas, il ajoute: *l'assertion de M. de Ribeaucourt nous étonne un peu, nous l'avouons; aussi demandons-nous une enquête sérieuse*.

Si par mon assertion, relative au fait qui m'a été communiqué, par un membre de notre société, au sujet du résultat obtenu par lui et par un de

ses collègues du même cercle, je recommandais ma ruche, je comprendrais que mon honorable contradicteur, qui l'a reléguée dans son grenier avec beaucoup d'autres, demandât une enquête dans l'intérêt général de l'apiculture et des apiculteurs; mais telle n'a pas été ma pensée, puisque, loin de la recommander, je dis que les ruches de Layens, Burki, Dadant, présentent à certains égards plus de facilité de manutention que la mienne; s'il s'agissait de théories, nous pourrions discuter et même demander l'intervention d'un jury pour trancher le différend, mais comme il s'agit d'un fait, dont je n'ai pas même voulu profiter pour recommander ma ruche, j'ai crû qu'il était utile au moins de le constater et par là d'affirmer une fois de plus que l'on peut faire de l'apiculture rationnelle et productive avec tous les systèmes de ruches à rayons mobiles, à hausses ou sans hausses, verticales ou horizontales, pourvu que leur capacité puisse toujours être augmentée en proportion des besoins pour l'emmagasinage du miel.

Je pourrais vous parler, M. le Rédacteur, de la prospérité de plusieurs ruchers où l'on a continué à se servir exclusivement de mes ruches, et d'autres ruchers avec les ruches de Layens, comme celui dont fait mention la lettre renfermée dans le n° 9 du *Journal d'agriculture*, et qui n'ont pas même récolté des provisions pour l'hivernage; mais comme cela nous entraînerait trop loin, je préfère m'arrêter pour répondre quelques mots à la nouvelle critique renfermée dans votre *Bulletin* de novembre.

Je dois d'abord observer que, dans cette critique, l'auteur oublie ce que j'ai dit dans le Calendrier de septembre sur l'importance de donner de bonne heure les provisions nécessaires à un bon hivernage, et qu'il oublie ensuite que, dans le *Journal d'agriculture*, nous ne nous adressons pas toujours à des apiculteurs émérites, mais aussi et surtout à des possesseurs d'abeilles qui peuvent avoir oublié d'approvisionner leurs colonies en septembre et qui, pour les empêcher de mourir de faim, peuvent encore le faire, quoique avec moins d'avantage, en octobre. C'est pour cela que nous avons recommandé que le sirop fût plus épais qu'au printemps.

En outre, l'auteur de la critique trouve que nous aurions dû conseiller l'usage du sucre candi au grand cassé, au lieu du sirop; mais il oublie encore que nous ne nous adressons pas seulement à des possesseurs de ruches à cadres avec lesquelles cette nourriture peut être présentée avec avantage et même dans ce dernier cas, il faut prendre certaines précautions; car nous connaissons un apiculteur qui, l'hiver dernier, sous l'influence du froid et faute de surveillance, a eu des colonies qui se sont éloignées de cadres remplis de grand cassé et qui sont mortes de faim.

Au reste l'auteur de la Causerie doit savoir aussi bien que nous que ce n'est qu'en revenant continuellement à la charge qu'on parvient à se faire écouter et qu'en automne, les nombreuses occupations des agriculteurs, assaisonnées d'un peu de négligence, font qu'ils remettent trop souvent au lendemain la visite de leur rucher qui devrait se faire le jour même.

Nous avons dit enfin que *pour les colonies en bon état et bien approvisionnées, l'apiculteur peut se contenter de les visiter pour s'assurer que les abeilles sont toujours à proximité de leurs provisions*. Notre contradicteur s'élève de nouveau avec énergie contre une telle idée, pour ne pas dire contre cette hérésie. Nous nous bornerons pour toute réponse à dire que, depuis vingt ans, que nous nous occupons d'apiculture, nous n'avons jamais recommandé de tourmenter les abeilles pendant les grands froids, comme il paraît le

supposer; mais nous ne craignons pas de le dire, nous avons toujours profité, pendant l'hiver, du retour à une douce température pour nous assurer de l'état de nos colonies, et nous n'avons jamais eu sujet de le regretter.

L'on pourra, il est vrai, nous citer nombre d'apiculteurs qui ne sont pas de notre avis; mais nous pourrions aussi en citer un grand nombre qui, faute de surveillance, ont laissé mourrir de faim de très belles colonies qu'ils croyaient suffisamment approvisionnées et d'autres qui avaient de la nourriture d'un côté de la ruche, tandis que de l'autre elles mourraient de faim.

N'auriez-vous pas eu vous-même, Monsieur le Rédacteur, l'occasion de constater ce fait l'hiver dernier ?

Avec prière de vouloir bien insérer ces lignes dans le prochain numéro de votre *Bulletin*, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

C. DE RIBEAUCOURT, pasteur.

Après avoir dit que les ruches Layens, Dadant et Burki avaient répondu à l'attente de ceux qui les avaient adoptées, notre honorable correspondant, dans la phrase relevée par nous, avait ajouté: « *mais* » quoique la ruche Ribeaucourt présente à certains égards moins de » facilité de manutention, plusieurs apiculteurs ont néanmoins cons- » taté que c'est cette dernière qui leur a donné *les meilleurs* résultats ».

Les mots *mais* et *les meilleurs* que nous soulignons dans la citation indiquaient clairement que le rendement de la ruche Ribeaucourt était opposé à celui des autres modèles cités; la plume de l'auteur de l'article a trahi sa pensée et tout en faisant valoir le rendement supérieur de sa ruche, il n'a point entendu la recommander, ni surtout l'opposer aux trois autres modèles cités; nous en prenons acte.

L'enquête est toute faite du reste; les deux apiculteurs des environs de Rolle qui ont obtenu les meilleurs résultats avec la ruche Ribeaucourt ne possédaient ni Layens, ni Dadant, ni Burki, mais seulement des ruches en paille et des Jarrié ou modèles analogues.

Notre seul but, en soulevant cet incident, était de tirer au clair si, dans les mêmes ruchers, la ruche Ribeaucourt avait réellement donné un rendement supérieur aux trois autres modèles cités, comme on semblait le dire.

Quant à notre exclusivisme, auquel notre cher président fait allusion, tant dans sa lettre qu'ailleurs, il est relatif; nous avons fait notre profession de foi sur la matière à l'assemblée de Payerne; elle est consignée page 123 du *Bulletin*, aussi n'en fatiguerons-nous pas à nouveau nos lecteurs. Certainement on peut faire du miel avec presque toutes les ruches et dans les mauvaises années même avec les meilleurs modèles, on n'en fait point, c'est encore vrai, mais là n'est pas la question. Ce que nous cherchons tous, ce sont les modèles qui présentent le plus d'avantages réunis, et l'adoption des uns suppose l'exclusion des autres. Chacun garde ce qu'il a et s'en tire de son mieux, c'est entendu. Ainsi, par exemple, bien que nous n'eussions pas une haute idée de la ruche Jarrié, telle qu'elle a été introduite ici avec un simple trou au plafond pour donner accès dans une hausse ou capote quelconque,

nous avons pris l'initiative de *demander* à un collègue qui l'avait transformée pour son usage, de vouloir bien faire connaître son idée par la voie du *Bulletin*, et cela parce que nous savions que M. de Ribeaucourt avait recommandé cette ruche et qu'il y en avait un certain nombre dans le pays.

Mais que répondrons-nous au commençant qui nous demande de le guider dans son choix? N'est-ce pas le devoir de ceux qui ont, sans parti pris, essayé beaucoup de systèmes, d'éviter les tâtonnements aux novices et de leur dire: ce modèle-ci m'a mieux réussi que celui-là; de les faire profiter d'emblée des innovations réalisées par le progrès et consacrées par l'expérience? Certes, il faut être circonspect dans ses conseils et ne critiquer ou ne recommander qu'à bon escient. Ainsi il y a quelques années qu'après nous être convaincu par l'étude du livre de M. G. de Layens, des bons résultats que sa ruche devait donner, nous consultâmes un jour un ami beaucoup plus expérimenté que nous en apiculture (sinon en matière de ruches) sur l'adoption de ce modèle, mais il nous le déconseilla, bien qu'il ne l'eût pas essayé, en le taxant de trop grand pour notre pays. L'année suivante, cependant, un collègue, plus audacieux que nous, nous montrait dans son rucher une ruche Layens dans laquelle il avait pris 70 livres de miel de surplus, tandis que ses autres colonies, logées dans divers autres modèles, n'avaient presque rien fait; depuis lors nous avons tous deux transformé tous nos ruchers sans avoir jamais eu l'occasion de regretter notre exclusivisme.

Conseiller de visiter les colonies ou de les remuer pendant les froids est une hérésie; ce n'est pas nous qui le disons, c'est tout le monde.... sauf M. de Ribeaucourt, et ce conseil il l'a donné il y a moins de vingt ans, ne lui déplaît, car voici ce qu'il disait dans la *Ferme Suisse* de 1879, n° 1, page 14 :

Calendrier. *En janvier*.... Il faut se borner à nourrir, en donnant le plus possible en très peu de temps. Pour les ruches à rayons fixes, *s'il fait très froid*, se borner à vider une demi-bouteille de sirop sur les rayons renversés; ne pas craindre, de temps en temps, de bouger les ruches, afin que les abeilles se déplacent pour trouver les provisions, car, *par les grands froids*, la colonie, ou une partie, engourdie à un rayon de distance des provisions, peut périr.

Désirant réagir contre une théorie aussi fâcheuse sans engager une polémique, surtout avec notre excellent et digne collègue, nous nous étions bornés à insérer purement et simplement dans le *Bulletin* de février seize citations d'auteurs de tous les pays qui la condamnent; voici la réponse qui nous fut faite dans la *Revue horticole* de février 1879, page 46.

La dernière année a laissé les ruches pour la plupart sans provisions, et l'hiver rigoureux que nous traversons augmentera les vides dans les ruches; car un grand nombre de possesseurs d'abeilles, craignant de toucher leurs ruches par les grands froids, attendront peut-être encore six

semaines pour s'assurer de leur état et n'auront qu'à constater les pertes qu'ils auront faites. Quant à nous, nous n'avons jamais eu à regretter de nous être rendus compte en tout temps de l'état de nos colonies, et nous avons quelquefois regretté d'avoir négligé de le faire.

Cet hiver, en décembre, pendant les grands froids, une ruche de six grands cadres, d'abord bien approvisionnée et avec une forte colonie, a vidé les deux premiers. Les quatre suivants avaient beaucoup de nourriture et beaucoup d'abeilles très vives. Celles qui étaient sur les deux rayons devant la ruche, engourdies par le froid, n'ont pu être ramenées à la vie, et la reine était de ce nombre. Je n'avais pas touché cette ruche, tandis que deux autres semblables dans les mêmes conditions, que j'ai ouvertes plusieurs fois, afin de mettre les abeilles en mouvement, sont en très bon état et ont perdu très peu d'ouvrières. Ceci en réponse au reproche qu'un apiculteur me faisait d'avoir conseillé de frapper de temps en temps sur les ruches pour engager les abeilles à trouver le chemin des provisions.

Mentionnons, pour l'édification de nos lecteurs, qu'il s'agit ici de ruches Jarrié à bâtisses chaudes, sans hausse, avec une couverture sur les cadres interdisant aux abeilles tout passage au-dessus. Leur propriétaire avait-il pratiqué dans les rayons les trous qu'il recommande, nous l'ignorons ?

Cet automne, M. de Ribeaucourt, qui est président de notre Société d'apiculture, ayant repris sa même théorie dans le *Journal d'agriculture*, nous avons tenu à dégager une fois pour toutes notre responsabilité de conseils que nous désapprouvons totalement, et bien constater qu'il est seul au monde à les donner.

Il est déplorable d'habituer les gens à l'idée qu'ils peuvent impunément nourrir et déranger leurs abeilles en hiver; le fait qu'on s'adresse à des personnes peu expérimentées et négligentes n'est pas une excuse, au contraire il faut être encore plus strict et plus précis avec celles-là. Dites à vos lecteurs qu'il est indispensable que leurs ruches soient approvisionnées à l'automne et qu'autrement elles périront; mais si vous leur laissez entrevoir qu'il est toujours à temps de nourrir, vous ne faites qu'encourager leur négligence. Ce qu'un apiculteur consommé comme vous a pu faire impunément est fort scabreux à tenter pour un novice. Vous choisissez les jours chauds, dites-vous, pour faire vos singulières visites hivernales, pourquoi alors ne le mentionnez-vous jamais dans vos Calendriers ?

Nous maintenons qu'on ne doit visiter ou nourrir une ruche en hiver que dans des cas tout-à-fait exceptionnels.

Vous faites allusion à un cas qui s'est présenté chez nous et que nous avons relaté p. 125 du *Bulletin*; nous avons trouvé à la visite du printemps, et cela dans deux ruches, de mille à deux mille abeilles mortes de faim entre les deux rayons les plus rapprochés du trou-devol, tandis que le reste de la colonie était bien portant en arrière au milieu des provisions. Vous auriez sauvé ces fractions de colonies en tapotant en hiver, nous, nous avons seulement constaté le fait en ac-

cusant le modèle de ruche qui était à petits cadres et à bâtisses chaudes et nous avons décidé de l'exclure de nos ruchers, car une trentaine de colonies logées dans de meilleurs modèles n'ont point éprouvé d'accident pareil.

Pour remédier au défaut que présente le modèle en question, vous conseillez de percer des trous dans les rayons à la fin de l'automne; ici, mon cher et honoré collègue, nous sommes pleinement d'accord.

LA LOI PROTÈGE NOS ABEILLES

On nous demande l'insertion de la protestation suivante :

Est-il possible que dans un pays comme le nôtre il se trouve encore des gens pour commettre des actes de cruauté et de barbarie tels que d'attirer les abeilles des voisins avec du sirop ou du miel, pour ensuite les détruire par milliers en versant de l'eau bouillante dessus? S'il en est ainsi il y a de quoi être pris à la fois de pitié et d'indignation envers les auteurs de pareils faits.

De telles choses ne doivent pas passer sous silence. Je les signale donc à messieurs les apiculteurs de même qu'à tous les honnêtes gens qui jugeront.

G.

F. S.

Il s'agit évidemment ici d'un fait qui s'est passé cet automne dans notre pays et contre lequel nous avons cru devoir, un de nos collègues et nous, protester immédiatement par lettre en éclairant l'auteur du méfait sur les conséquences de son action.

Si nous n'avions pas jugé nécessaire d'en parler, c'est qu'on avait tenu compte de notre démarche et que l'incident ne s'était pas renouvelé. Du reste, la personne lésée n'avait pas voulu porter plainte en justice.

Il s'agissait de quelques pêches entamées par les oiseaux ou les guêpes et que les abeilles avaient visitées, paraît-il. Comme il a été définitivement établi par la science et par la jurisprudence que ces dernières ne peuvent entamer un fruit sain, les dégâts qu'elles sont dans le cas de commettre accidentellement, dans les moments de disette de miellée, se bornent à bien peu de chose, et il serait grand temps qu'on renoncât à les accuser injustement et surtout à se faire justice soi-même. Les abeilles rendent assez de services à l'agriculture pour qu'on ne leur fasse pas un crime d'utiliser les fruits et raisins déjà dépréciés par les vrais déprédateurs qui sont les oiseaux, les rongeurs et les guêpes.

Le *Bulletin d'apiculture de la Gironde* de décembre contient justement un article de M. Ch. Dadant sur la matière. Les voisins de notre honorable collaborateur accusaient aussi ses abeilles de prétendus

dégâts dans leurs vignes et leurs pêcheries (sans pour cela les traiter à l'eau bouillante, bien entendu), mais depuis que ces propriétaires éloignent les oiseaux au moyen d'épouvantails et de coups de fusil, personne ne songe plus à accuser les abeilles. M. Dadant rend compte des expériences convaincantes auxquelles il s'est livré pour disculper ses élèves.

Mais si l'on peut invoquer en faveur des abeilles les simples lois de l'humanité et les services incontestables qu'elles rendent en général, il est un point que les gens qui leur sont hostiles ne devraient pas ignorer non plus, c'est qu'il n'est pas plus permis de tuer l'abeille de son prochain que son bœuf ou son âne, eût-elle même comme eux pâturé sur votre héritage.

Manger l'herbe d'autrui ! Quel crime abominable !

Rien que la mort n'était capable

D'expier son forfait : on le lui fit bien voir.

Enfin les abeilles constituent une propriété reconnue par la loi.

Récemment, dans notre bon pays de Vaud, un aimable particulier (un étranger, du reste, soit dit à l'honneur du canton) avait jugé à propos d'exterminer un essaim qui s'était réfugié sur un arbuste de son jardin ; il avait secoué les abeilles à terre et piétiné dessus. Le propriétaire de l'essaim ne trouva pas la chose de son goût et comme nous avons des juges de paix, l'auteur du méfait fut condamné à rembourser la valeur de l'essaim. Nous pourrions citer les noms des deux parties et les autres détails de l'affaire.

REVUE DE L'ÉTRANGER

DYSSENTERIE ET HIVERNAGE

L'un des premiers apiculteurs d'Amérique, M. G.-M. Doolittle, de Borodino, dans l'Etat de New-York, a publié dans l'*American Bee Journal* de 1879, sur la conduite des ruchers, une série de douze articles tracés de main de maître. Voici la traduction du dernier que nous avons faite à l'usage de nos lecteurs ; sous le titre ci-dessus, M. Doolittle résume d'une façon claire et précise les diverses opinions qui ont cours, en Amérique et ailleurs, sur la difficile question de l'hivernage, et en déduit les conclusions logiques pour arriver à formuler une théorie applicable à tous les climats à hivers froids. Nous ne saurions trop en recommander l'étude à nos collègues.

Existe-t-il chez les abeilles une maladie appelée dysenterie ? Je réponds non. Je sais bien qu'à peu près tous ceux qui ont traité le sujet depuis dix ans nous ont dit que cette maladie existait, et en ont attribué la cause au cidre, à la miellée (des arbres, Réd.), à l'extrême froid, à la vieillesse des

abeilles, etc. Mais considérons la chose rationnellement et voyons si tous ces auteurs ne se sont pas trompés. Voyons-nous jamais les abeilles salir leurs rayons et leur ruche en d'autres circonstances qu'après une longue réclusion? Si nous avons le temps du mois de juillet pendant toute une année, les abeilles périraient-elles de la soi-disant dyssenterie, comme elles l'ont fait l'hiver et le printemps dernier? Naturellement non. Supposons qu'une personne, pour une raison quelconque, soit obligée de retenir tout ce qu'elle mange pendant dix ou quinze jours, et qu'après la nature reprenne ses droits: y aurait-il un seul docteur au monde pour dire qu'elle a eu la dyssenterie? Non. Ainsi donc nous voyons que, tandis que la nature a fait une nécessité pour les abeilles de voler au-dehors pour expulser leurs déjections, c'est l'obligation dans laquelle elles sont de rester dans leurs ruches plus longtemps que la nature ne le comporte, qui cause cette prétendue dyssenterie; c'est cela et rien autre. S'il n'en était pas ainsi, pourquoi lirions-nous dans divers auteurs: « Mes abeilles étaient gravement atteintes de la dyssenterie, lorsqu'une belle chaude journée étant venue, elles firent une belle sortie, et maintenant elles vont très bien. » Le lecteur peut-il comprendre, par cette seule donnée, comment une abeille, sur le point de mourir d'une maladie aussi dangereuse, peut-être guérie de cette épidémie par une sortie de quelques instants? Que la nature ait rendu l'abeille capable de retenir ses déjections plus longtemps pendant une réclusion par un temps froid que par un temps chaud, c'est un fait de toute évidence, car les abeilles saliront leurs rayons et leur ruche par une température de 70° F (+ 21°,1 cent., Réd.) dans le quart du temps qu'elles mettront pour le faire par une température de 10° à 40° F (— 12°,2 à + 4°,4 cent., Réd.). C'est justement en vertu de ce principe que les abeilles peuvent retenir leurs excréments pendant une longue période en temps froid, que nous pouvons les conserver ici dans le Nord. Considérant ce qui précède comme exact, nous passerons maintenant à l'examen de la question de

L'HIVERNAGE DES ABEILLES

Ayant admis que c'est une réclusion prolongée qui a été la cause de la grande mortalité parmi les abeilles dans le passé, cherchons ce qu'il y a à faire, dans l'avenir, pour aider les abeilles à retenir leurs déjections pendant des hivers semblables à celui de 1878-79. Voyons un peu, d'abord, en quoi tout le monde s'accorde sur cette question d'hivernage. Une fois qu'on a envisagé la chose à ce point de vue, tout est harmonie et la théorie de chacun sur la matière se trouve être correcte. Etudions quelques-unes de ces théories, car nous n'avons rien de nouveau.

1° L'hivernage en cave s'est montré à peu près le meilleur système. Pourquoi? Parce que, grâce à la température égale de la cave, les abeilles n'ont besoin que de peu de nourriture pour maintenir la chaleur qui leur est nécessaire pendant cette période d'inaction relative par laquelle l'hiver les force de passer. Comme une petite quantité de nourriture suffit, le corps de l'abeille contient facilement cette nourriture après la digestion et ainsi tout va bien.

2° Les ruches doublées de balle de blé et laissées en place sont recommandées par presque autant d'auteurs que l'hivernage en cave. Pourquoi? Parce que les abeilles, entourées de cloisons poreuses qui absorbent les vapeurs humides exhalées par leur corps et conservent la chaleur produite par elles, sont maintenues dans une température plus uniforme qu'elles ne

le seraient sans la balle de blé; ce qui diminue la consommation du miel, leur permet de mieux rejeter une partie de l'humidité contenue dans leur nourriture, et de contenir le reste jusqu'à ce que le temps soit suffisamment chaud pour leur permettre de sortir. Ce mode a, sur l'hivernage en cave, un avantage apparent, en ce qu'il permet aux abeilles de voler si une occasion s'offre pendant l'hiver, mais qui est compensé par la température plus uniforme de la cave et la moins grande consommation de provisions qui en est la conséquence. (1)

Comme ces deux systèmes sont à peu près les seuls praticables, cherchons maintenant quelles seront les causes qui les feront réussir ou échouer.

Les causes d'échec sont: 1° Le mauvais miel, tel que miel de miellée, de cidre, les provisions aigries ou non operculées, etc. Pourquoi? Parce que les abeilles ayant à introduire dans leur corps un excès de ce qui n'est pas pour elles une nourriture propre à soutenir leur existence, cela distend leur corps, et qu'à moins de fréquentes chances de sortie elles doivent périr dans des conditions misérables. 2° Toutes les causes qui les dérangent dans leur repos d'hiver. Pourquoi? Parce qu'aussitôt qu'elles sont dérangées, elles introduisent dans leur corps plus de nourriture que cela n'est nécessaire pour leur existence, se mettant ainsi (même avec la meilleure nourriture) dans les mêmes conditions qu'avec le mauvais miel. *Ainsi nous voyons combien il est important qu'elles jouissent d'une tranquillité parfaite; que ni souris ni rats ne soient admis ni au-dedans ni autour des ruches, enfin que la température de la cave ne soit pas assez élevée pour les incommoder.* 3° Trop peu d'abeilles ou trop de vieilles abeilles. Pourquoi? Parce que s'il n'y a que peu d'abeilles, elles ne peuvent maintenir la chaleur désirable sans consommer une quantité excessive de nourriture, ce qui va à l'encontre de notre but; et que les vieilles abeilles mourront de vieillesse avant que les jeunes soient écloses en nombre suffisant au printemps suivant.

Les causes militant en faveur d'une réussite sont: Que les abeilles laissées sur leur emplacement d'été aient une sortie une fois en 6 ou 8 semaines; que chaque ruche contienne, en abondance, des abeilles et du bon miel operculé ou du sirop de sucre fait de bon sucre (A coffee sugar), une bonne reine, une ruche construite de façon à ce que les abeilles puissent former un groupe compacte, etc. Pourquoi? Parce que toutes ces choses tendent à accomplir notre but qui est de maintenir les abeilles dans un état de tranquillité tel qu'elles puissent retenir leurs déjections pendant longtemps, car c'est de là que dépend tout le secret d'un hivernage heureux. « Mais, dit l'un, nos abeilles sont mortes plus rapidement ce printemps, du milieu de mars à la floraison des arbres fruitiers, avec des vols de purification variant d'une fois par quinzaine à une fois par jour et du bon miel operculé comme nourriture, qu'elles ne le firent à aucune période pendant l'hiver. » C'est admis. Les nôtres ont fait de même. En voici la raison: leur vitalité était si altérée par la distension à laquelle les a soumises la nécessité de retenir leurs excréments pendant près de cinq mois consécutifs, qu'elles ont fondu au printemps ou, en d'autres termes, qu'elles ont péri de vieillesse prématurée. Ne pensez-vous pas que la personne à

(1) Nos hivers étant généralement beaucoup moins rigoureux que ceux des Etats du Nord de l'Amérique, l'hivernage sur place, en ruches doublées, devra suffir, sauf peut-être dans le Haut-Jura. Réd.

laquelle j'ai fait allusion au commencement de cet article, aurait été malade et que sa constitution aurait été plus ou moins détruite, si elle avait été contrainte de retenir tout ce qu'elle mange pendant les deux tiers de sa vie naturelle, comme cela a été le cas pour les abeilles l'hiver dernier ? Un autre dit : « pouvez-vous me dire pourquoi les abeilles meurent maintenant de vieillesse au printemps plus qu'elles ne le faisaient il y a un certain nombre d'années ? » Je puis vous dire ce qui en est, à mon avis, la cause : Nos forêts ont été tellement exploitées pour satisfaire aux exigences d'élégantes constructions et de riches mobiliers, que le vent balaie la contrée presque sans obstacle et que l'Etat de New-York est maintenant presque aussi découvert que les prairies de l'Ouest. Cela a eu deux conséquences : 1° Consommation de plus de nourriture pour maintenir la chaleur désirée. 2° Nous aurions beaucoup de journées assez chaudes pour que les abeilles pussent sortir, mais les grands vents les en empêchent, tandis que dans un coin abrité, avec un brise-vent de 100 pieds de haut, elles pourraient sortir agréablement, et que nous allons nous coucher le soir avec l'impression que nos abeilles sont en bonne condition pour soutenir une autre série de froids, tandis que nous devrions savoir qu'elles doivent fatalement périr s'il ne survient pas un jour chaud sans vent. L'hiver dernier, nous avons eu, avant le 10 mars, deux journées où les abeilles auraient très bien pu sortir s'il n'y avait pas eu de vent. Voici un fait à l'appui de ce que j'avance. L'ami Betsinger (un apiculteur très connu, Réd.) habitait à Marcellus Falls, il était dans une vallée étroite, avec des collines s'élevant de chaque côté à plus de 100 pieds. D'un côté le chemin de fer de New-York a établi un remblai presque aussi élevé que les collines, et de l'autre il y a un massif de rochers qui s'avance en saillie à moitié chemin de la vallée. Là, ses abeilles pouvaient sortir quand les miennes étaient retenues par les grands vents. Lors de notre précédent hiver désastreux de 1872, l'ami Betsinger perdit à peine une colonie ; en fait, il n'en a pour ainsi dire pas perdu tant qu'il a été là, tandis que depuis qu'il s'est transporté dans une localité plus élevée, où le vent donne comme il le fait presque partout dans la contrée, ses pertes ne sont pas moins considérables que celles d'aucun de nous.

ERRATA

Page 236, lignes 38 et 40, et page 237, lignes 5, 11 et 23, au lieu de *hydrogène* lisez *vapeurs*.

Page 257, ligne 5, au lieu de *reçues* lisez *reçu*.

Page 259, ligne 33, au lieu de *sucrer* lisez *sucer*.

Gants d'apiculteurs. — Nous avons reçu quelques paires des gants Dubini dont nous avons parlé dans le numéro de novembre, et nous pouvons en adresser en remboursement au prix de 3 fr. (port en sus) la paire, à ceux qui en feront la demande à l'éditeur du *Bulletin*.
